

# CSS INCINÉRATEUR DE CHAVANOD Du 4 décembre 2020

**Présentation DREAL** 



### **Sommaire**

1. Situation réglementaire

2. Actions de contrôle de l'inspection



## Situation réglementaire

#### Cadre réglementaire : arrêté préfectoral d'autorisation du 10 juin 2016

- Déclinaison des dispositions réglementaires de l'arrêté ministériel du 20 septembre 2002,
- Renforcement des exigences nationales : abaissement des limites réglementaires de rejets atmosphériques en oxydes d'azote (NOx) de 200 à 80 mg/m³ en moyenne sur 24 h,
- A venir : renforcement des prescriptions sur la base du dossier de réexamen dans le cadre de l'application de la directive IED (industrial emissions directive) afin de mettre en œuvre les meilleures techniques disponibles relatives à l'incinération de déchets.



### Actions de contrôle de l'inspection

■ En application des dispositions de l'article 2.1.1 de l'AP d'autorisation de l'incinérateur :

1 contrôle inopiné des rejets atmosphériques réalisé le 19 novembre 2019 en plus des contrôles semestriels réglementaires programmés par l'exploitant.

Dépassement de la limite réglementaire en mercure :

- APMD du 31 mars 2020
- Contre-analyse du SILA du 6 mars 2020 : mercure inférieur au seuil de détection
- Étude spécifique du SILA concernant les rejets de mercure dans le cadre du dossier de réexamen
- Inspection annuelle de la DREAL le 28 mars 2019 sur les thèmes : automatismes, rejets atmosphériques, diagramme de combustion, gestion des mâchefers.



## Actions de contrôle de l'inspection

- Examen de l'autosurveillance mensuelle.
- Validation GEREP pour l'année 2019. Il convient de noter que ces données mettent en évidence des rejets annuels 2019 en :

· Poussières : 31 kg

· NOx : 10558 kg

· SO2 : 99 kg

· Dioxines et furanes : 1,02 mg

■ Examen de la surveillance de l'environnement présentée de façon détaillée en CSS.



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes

Unité interdépartementale des deux Savoie 15 rue Henry Bordeaux 74998 Annecy cedex 9 Tél. 04 50 08 09 00 www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr



